

PRÉFET DE LA LOZÈRE

PRÉFECTURE
DIRECTION DES LIBERTES
PUBLIQUES ET DES
COLLECTIVITES LOCALES

Bureau des élections, des
polices administratives et de la
réglementation

ARRETE n° PREF-BEPAR 2016015-0005 du 15 janvier 2016

Portant agrément des organismes de contrôle de la conformité des chambres funéraires, des crématoriums et des véhicules funéraires affectés au transport de corps avant et après mise en bière.

Le préfet,
chevalier de la Légion d'honneur
chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales.

VU le décret n° 99-662 du 28 juillet 1999 établissant les prescriptions techniques applicables aux chambres funéraires modifié par le décret 2000-318 du 7 avril 2000.

VU le décret n° 2000-318 du 7 avril 2000 relatif à la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales.

VU l'arrêté du 12 mars 2001 fixant la liste des organismes pouvant procéder aux contrôles des prescriptions de l'article D.2223-84 du code général des collectivités territoriales.

VU le décret n° 2011-1304 du 14 octobre 2011 relatif aux chambres funéraires, aux véhicules de transport de corps et aux crématoriums.

VU l'arrêté préfectoral n°2010217-0004 du 05 août 2010 portant agrément des organismes de contrôle de la conformité des chambres funéraires, des crématoriums et des véhicules funéraires affectés au transport de corps avant et après mise en bière.

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture.

ARRETE :

Article 1 – L'arrêté préfectoral n°2010217-0004 du 05 août 2010 est abrogé.

Article 2 – Afin d'établir la conformité des chambres funéraires, des crématoriums et des véhicules funéraires affectés au transport de corps avant et après mise en bière, sont agréés les trois organismes ci-après désignés :

- 1.2.3.4.5 ETOILES DE FRANCE – 11 rue des carrières 34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Téléphone : 06.03.21.13.61

- BUREAU VERITAS – 12 rue Michel Labrousse Bât 15 BP 64797 - 31047 TOULOUSE
CEDEX 1

Téléphone : 05.61.31.57.00 - Fax : 05.61.31.59.13

et Résidence Wagner 87 rue Saint-Firmin 12850 ONET-LE-CHATEAU

Téléphone : 05.65.73.29.70 - Fax : 05.65.68.75.23

- APAVE SUDEUROPE SAS – ZI Avenue Gay Lussac BP 3 - 33370 ARTIGUES-PRES-
BORDEAUX


Téléphone : 05.56.77.27.27 - Fax : 05.56.77.27.00

et 10 rue François Perroux Parc Aftalion 34670 BAILLARGUES

Téléphone : 04.99.74.28.72 - Fax : 04.67.45.62.61

Article 3 – La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Lozère, et dont copie sera adressée à la déléguée départementale de l'agence régionale de santé et aux organismes agréés.

Pour le préfet et par délégation
la secrétaire générale,



Marie-Paule DEMIGUEL